List Nos. 32050, 32051
32052, 32053
32054, 32055
32056, 32057
32058

Cathéters I.V.

POUR USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT ℞ Only

ATTENTION : La loi fédérale des États-Unis réserve ce dispositif à une utilisation par ou sous la responsabilité d'un vétérinaire reconnu avec droit d'exercice.

Non-pyrogène. Radio-opaque.

Mode d'emploi

1. Préparez le site en désinfectant la peau au niveau du site d'injection.
2. Retirez le cathéter de son emballage en tirant sur l'étiquette de la partie supérieure de la plaquette alvéolée.
3. Retirez le capuchon de l'aiguille.
4. Tenez le cathéter avec le côté biseauté de l'aiguille dirigé vers le haut et piquez la veine au niveau de la zone désinfectée. Vérifiez que l'insertion est correcte en observant un retour de sang à travers le centre de l'aiguille.
5. Maintenez l'aiguille et avancez le cathéter externe jusqu'à ce qu'il pénètre entièrement.
6. Maintenez toujours le cathéter, retirez l'aiguille et raccordez le cathéter solidement à un ensemble de perfusion ou équivalent.
7. Fixez (avec un sparadrap) le cathéter en place et recouvrez le point d'injection avec de la gaze stérile. Fixez ensuite l'ensemble de perfusion ou équivalent avec du sparadrap.

Attention

1. N'utilisez pas le dispositif si l'emballage est ouvert ou abîmé.
2. Ne pas ré-insérer le stylet dans le cathéter si la ponction veineuse est infructueuse.
3. Ne réutilisez pas l'aiguille.
4. L'entretien du cathéter se fait selon les normes de santé en place.

Pour toute question sur le produit, prenez contact avec le service clientèle au (888) 299-7416 (pour les États-Unis et le Canada) ou avec le support technique au + 44 (0) 1628 644354 (pour le Royaume-Uni)

www.AbbottAnimalHealth.com/Labels

Manufacturé pour :

Abbott Laboratories, North Chicago (IL) 60064, États-Unis
Abbott Laboratories, Ltd., Maidenhead, Berkshire SL6 4XE, GB

Produit de Chine

A1-0036/R2/CF

℞ Only	Uniquement sur prescription (EUA)
	Pour aide à l'utilisation, consulter www.AbbottAnimalHealth.com/Labels
	À USAGE UNIQUE
STERILE EO	Stérilisation à l'éthylène

Abbott

A1-0036Cf.indd 2 10/1/2010 12:49:06 PM